

Nos réf. : AVL / GM / ADV BRUX / 10000023.352

8. BRUXELLES (1.23) *** Eglise Saint-Nicolas.
(totalité) Remplacement de l'installation de chauffage.

Lors de la séance du 4 août, la CRMS avait décidé de procéder à quelques vérifications préliminaires avant de prononcer son avis de principe sur la possibilité d'intégrer dans le sol 8 échangeurs de chaleur pour réguler, en même temps, la température et l'humidité de l'air.

1. A propos des potentialités archéologiques du sous-sol

Les présomptions de trouver un sous-sol très riche du point de vue archéologique (restes de l'église romane, dallages gothiques, sépultures, etc.) sont élevées.

Deux recherches sur le sous-sol ont déjà été exécutées : la première par Jean Rombaux qui s'est limité à la zone de l'avant-corps lors de la reconstruction de la façade ouest et la deuxième par l'équipe archéologique de la DMS au niveau du pilier sud-ouest de la croisée du transept.

Le nouveau système proposé pour le chauffage doit être évalué en conséquence : il nécessite le creusement de 8 fosses de plus de 1 m de profondeur qui impliqueront des fouilles préalables et la destruction du sous-sol dans ces zones. Un autre système pourrait être privilégié pour éviter de creuser trop profondément : il s'agit du chauffage par le sol (tel qu'il a été installé à l'église Notre-Dame du Finistère ou à la cathédrale). Cette technique permet de travailler à une vingtaine de cm seulement et aux plus basses températures mais requiert une régulation du taux d'humidité indépendante.

Une rencontre avec les auteurs de projet et l'équipe Archéologie de la DMS a été fixée sur place le 31 août à 15 h. pour examiner ces différents aspects.

Le cas échéant, la faisabilité du projet devra aussi être étudiée en terme de planning : les travaux tels qu'actuellement prévus devraient être précédés par une grande campagne de fouilles archéologiques et un relevé à grande échelle du calpinage du dallage afin d'y ajuster le tracé des installations.

2. A propos de l'impact visuel des grilles des échangeurs dans le dallage de l'église

Il s'agit d'un dallage bichrome en pierre (noir et blanc) posé par J. Rombaux en 1958, dans lequel devraient venir s'insérer les grilles des échangeurs d'une surface de 1 m x 2 m.

Ce type de chauffage a été récemment mis en œuvre à l'église royale Sainte-Marie (rue Royale à Schaerbeek). Les rapporteurs du dossier (M. M. Celis et M. Th. Coomans) sont donc invités à s'y rendre (l'église est ouverte du mardi au vendredi de 11 h. à 13 h.) pour mesurer l'impact visuel des grilles au niveau de la cohérence des lieux.

Suite à ces 2 visites, le point est remis à la séance prochaine.